

Tereos revalorise son prix d'achat des betteraves de la campagne 2022/23 et annonce le début de sa campagne betteravière 2023/24

Une revalorisation portant à 43,10 €/T les betteraves de la campagne 2022/23

Le Conseil d'Administration de Tereos a décidé d'ajuster de + 1,51 €/T à 16 le prix qui sera versé d'ici au 30 septembre 2023, portant la rémunération globale moyenne des betteraves de la campagne 2022/23 à 43,10 €/T à 16 (prime d'engagement et indemnités de campagne incluses).

Comme rappelé lors des Rencontres Tereos organisées en juin dernier, la rémunération des apports de betteraves résulte entièrement et uniquement des performances industrielles, commerciales et financières de l'activité de Tereos Sucre France. Raison pour laquelle, le résultat n'est connu qu'une fois la campagne terminée, soit le 30 septembre.

En application des règles de la coopérative pour la fixation du prix de la betterave, Tereos est donc en mesure de valoriser les apports de la récolte 2022 à un prix supérieur à celui déjà versé au 31 mars 2023.

Au-delà de cette rémunération, et conforté par des décisions stratégiques qui ont démontré leur efficacité, Tereos rappelle l'engagement du Conseil d'Administration de verser à nouveau à ses coopérateurs un dividende issu de la diversification à hauteur de 2€/part sociale à compter de juin 2024.

Campagne 2023/24 : des prévisions de rendement favorables à un démarrage anticipé grâce à des conditions météorologiques idéales et un impact contenu de la jaunisse

L'état sanitaire et hydrique actuel, conjugué à des températures annoncées favorables, devraient permettre une belle croissance de la production betteravière au cours des prochaines semaines.

Fort de ce constat et dans le respect des principes fixés par le Conseil d'Administration, la nouvelle campagne betteravière des 8 sucreries françaises débutera majoritairement mi-septembre.

Date de démarrage par site	
Lillers	8 septembre
Attin	12 septembre
Bucy	12 septembre
Boiry	12 septembre
Chevrières	15 septembre
Artenay	15 septembre
Origny	20 septembre
Connantre	26 septembre

Des mesures d'anticipation qui portent leurs fruits

Ces dates ont été arrêtées par le Conseil Coopératif avec un objectif d'une durée de campagne de 125 jours et une fin de campagne à la mi-janvier. Porté par son succès l'an dernier, le dispositif d'arrachages précoces, basé sur le volontariat, est reconduit pour la campagne 2023/24 avec un barème revalorisé. Ceci afin de tenir compte des évolutions favorables du marché du sucre.

“Lors de la précédente campagne, nous étions confrontés à une pression énergétique sans précédent. Les conflits en Europe de l'Est nous avaient amenés à anticiper notre campagne afin d'assurer le bon fonctionnement de nos usines et ne pas peser sur les réseaux d'énergie au cœur de l'hiver. Nombreux sont les coopérateurs à avoir suivi cette démarche et les résultats furent concluants. C'est pourquoi nous décidons à nouveau de reconduire cette anticipation cette année, sur la base du volontariat pour les coopérateurs qui le souhaitent.” **déclare Emilien Rose, Président du Conseil Coopératif de Tereos.**

Une intercampagne mise à profit pour accélérer les investissements liés à la décarbonation

La mobilisation de la coopérative est totale. Sur les sujets de la rémunération des coopérateurs. Tout comme sur ceux de la transition énergétique. Tereos s'est ainsi engagé à réduire de 50% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2032 (vs. 2022/23). Un plan ambitieux et soutenu par un investissement 500 millions d'euros sur 8 ans, hors aides publiques.

La mise en œuvre de cette stratégie sans précédent s'est concrétisée, durant l'intercampagne, par le déploiement dans chaque sucrerie d'un plan pluriannuel d'investissements liés à la décarbonation en complément des investissements structurants usuels de 100 millions d'euros par an.

A titre d'exemple, la sucrerie de Boiry a effectué des travaux sur sa chaufferie et l'installation d'un nouvel atelier « filtre-pressé » pour un montant de 13 millions d'euros. La sucrerie d'Attin a bénéficié de travaux structurants qui s'élèvent à 6,5 millions d'euros. Pour le site d'Origny, divers aménagements ont été réalisés au niveau du lavoir (laveur finisseur), de la chaudière ou de la distillerie.

L'usine de Lillers finalise la construction de son atelier de production de Betador pour un montant de 13 millions d'euros, lequel sera opérationnel à la mi-campagne et permettra de fournir aux éleveurs un nouveau produit à destination de l'alimentation animale.

Une augmentation des réservations en pulpes surpressées pour répondre aux besoins des coopérateurs

Les coopérateurs ayant sollicité moins de 8 fois leur droit à restitution en pulpe surpressée auront accès à 100% du besoin en pulpe exprimé l'hiver dernier. En conséquence, plus de 9 coopérateurs-éleveurs sur 10 et 8 méthaniseurs sur 10 auront 100% de la pulpe surpressée réservée.

A propos de Tereos

Groupe coopératif, Tereos rassemble 11 200 coopérateurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, de la luzerne, des céréales et de la pomme de terre. Grâce à ses 43 sites industriels, une implantation dans 15 pays et l'engagement de ses 15 800 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire.

Contacts presse

Tereos

Aneta Lazarevic

+33 (0)6 27 16 10 89

aneta.lazarevic@tereos.com

.becoming

Sarah Duflos

+33 (0)6 16 68 35 01

tereos@becoming-group.com